

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe Environnement et nature

Cet avis a été forgé grâce à un travail dense, dans les conditions particulières des réunions à distance. Le groupe environnement et nature salue tout d'abord l'implication forte et constructive des citoyens dans leur grande diversité. Nous voulons aussi saluer l'ouverture et l'écoute des deux rapporteurs et du président de la commission, dont la tâche n'a pas été facilitée par un texte de saisine beaucoup trop large, dont la problématique centrale était insuffisamment définie.

Cela a impliqué un travail d'échanges intense et touffu lors des séances initiales. La lettre de saisine mentionnait ainsi la nécessaire redéfinition d'un pacte de solidarité, mais s'attachait surtout à la « *panne de l'ascenseur social* », notion sur laquelle les membres de la Commission projetaient des visions pas forcément convergentes. Pour nous, il était clair par exemple que la mobilité sociale ne devait ni espérer être la reproduction de situations du passé, ni être réduite à la matérialité des situations individuelles : à l'obsession du « *toujours plus* » doit se substituer la recherche du « *mieux* », et en particulier d'un « *mieux-vivre* » ensemble, respectueux de l'environnement. L'écoute des rapporteurs a permis de rapprocher ces visions et de redonner de la cohérence à l'ensemble.

Autre point qui découle du texte de saisine : si les enjeux de justice sociale dans leur grande diversité sont bien abordés dans l'avis, nous regrettons une insuffisante prise en compte des enjeux environnementaux. Sur les 28 préconisations, seule une in fine est dédiée spécifiquement à cette question. Les autres évoquent certes la fiscalité incitative, l'éducation à l'environnement, ou encore la révision du PIB en tant qu'indicateur – préoccupation que notre Conseil soutient depuis déjà six ans. Mais soyons clairs : ce sont des mentions plus que des propositions.

Ce qui amène au troisième point, l'apport de la contribution citoyenne. La mise en parallèle de la parole citoyenne et de la parole des conseillers est extrêmement démonstrative et constitue, selon nous, un des points forts de l'avis. Ceci est également vrai du « *récit* », exercice inédit dont nous regrettons seulement qu'il soit agrégatif, et insuffisamment narratif. Ce récit décrit en effet la société que l'on peut désirer, l'horizon que l'on projette, mais sans exposer la façon d'y parvenir.

La démarche de cette commission, incluant un parallélisme dans la production, peut préfigurer certains modes de fonctionnement futurs du CESE et c'est pourquoi elle méritera à notre sens un retour d'expérience rigoureux.

Malgré ces limites, issues à la fois de la grande diversité des expériences mais aussi de l'immensité du champ couvert, la version finale issue de centaines d'amendements réussit à trouver une cohérence,

que notre groupe a choisi d'approuver. Que tous ceux qui ont contribué à ce cheminement soient remerciés.